



FICHE PRATIQUE IV.1

Objet :

Remboursements de frais (déplacement, repas....)

A joindre :

Justificatifs des frais engagés (tickets de péage, autoroute, SNCF, repas, hôtel ...)

Justificatif de la mission (convocation, feuille de match, attestation....)

Procédure :

Etablissement de la fiche par le demandeur

Transmission au Président ou trésorier pour validation

Retour et remboursement des frais engagés par la section au demandeur